

S/c de M. le Chef d'Établissement

Rennes le 25 janvier 2018

Service Régional Académie
de RENNES

7 rue du Clos Courtel
35050 Rennes cedex 9
☎ 02.99.27.05.39

E-mail : sr-rennes@unss.org

Internet : unss.org

N° Siret : 775 675 655 02 917

Objet :

Championnat
d'académie de
SPORTS COLLECTIFS
Equipes d'Établissement
LYCEES

Objet :

Championnat
d'académie de
Sports Collectifs
Equipes
d'Établissement
LYCEES

Dossier suivi par :

Yann PESCHARD

☎ 06.35.56.34.66

Monique KHEMICI

☎ 02.99.27.05.39

Cher(e)s collègues,

Le championnat d'**académie de SPORTS COLLECTIFS Equipes d'Établissement LYCEES** se déroulera

le Mercredi 07 février 2018

à RENNES et agglomération

Les équipes se présenteront avec leur fiche d'équipe remplie (imprimé des participants et JO via le site OPUSS). En cas d'absence de photo, un justificatif d'identité sera exigé. **A défaut de présentation, le licencié ne pourra participer à la compétition (règlement fédéral UNSS).**

Accueil et regroupement : 10h30 – Parking chemin de la Prévalaye
(sortie n°9 après celle de route de Lorient)

Responsable de la compétition : M. Yann PESCHARD 06 35 56 34 66

Responsable de l'organisation : M. Laurence PROU 06 86 94 43 17

Règlement : fiches régionales, règlement fédéral UNSS consultables sur OPUSS.

La conformité des équipes sera vérifiée lors de l'inscription en ligne et lors de l'accueil dans les salles. **Attention le nombre maximum de joueurs autorisés dans la composition d'équipes doit être respecté.**

Catégories d'âge : Lycées filles, Cadets, Juniors garçons Niveau : Equipes d'établissement

Modalités de participations : Qualification départementale : la liste des équipes qualifiées sera diffusée à l'issue des championnats départementaux

Qualification : 1 équipe par catégorie d'âge et de sexe qualifiée pour les inter-académiques sauf en **RUGBY 2 équipes** par catégorie d'âge et de sexe.

Rappel du règlement Jeune Officiel :

Jeunes Officiels :

- **Chaque équipe devra se présenter avec 1 ou 2 jeunes arbitres certifiés de niveau départemental minimum et d'un jeune coach. En cas d'absence, l'équipe ne sera pas classée et ne pourra donc prétendre à une qualification inter-académique et terminera dernier.**

Le jeune arbitre peut être joueur (sauf pour le volley) s'il appartient à l'AS **et si l'organisation sportive le permet**. Ce ne sera plus le cas lors des phases inter-académiques.

Le jeune arbitre peut également être d'une autre association sportive. Il ne peut dans ce cas être joueur.

Dès la phase Inter-académique, en cas de défaut de jeune arbitre de niveau académique, l'équipe ne pourra jouer et donc être qualifiée pour la suite de la compétition.

Le jeune coach peut être joueur. Ce ne sera plus le cas lors des phases inter-académiques

Inscription en ligne obligatoire sur OPUSS avant le lundi 05 février à 12 heures.

Bonne compétition à tous.

Yann PESCHARD
DRA UNSS Bretagne

DEROULEMENT DE LA JOURNÉE

10 h 30 Accueil et pointage des équipes sur le parking de la Prévalaye à RENNES.

11 h 00 Accueil sur les sites.

Dans les salles, le respect des installations est impératif (les établissements tenus responsables de dégradations ou salissures en assureront l'indemnisation)

- . Remise des fiches d'équipe
- . Attestation de fonctionnement dérogatoire si votre établissement est concerné
- . Vérification des licences
- . Tirage au sort de l'ordre des matchs.

Regroupement des Jeunes Officiels

Vérification de la validation départementale. En cas d'absence, l'équipe est déclassée et perd l'ensemble de ses matchs. Si aucun JO ; un élève de l'équipe est alors tiré au sort avant le match pour arbitrer.

Les Jeunes officiels doivent avoir passé les tests QCM académiques sur le site unssbretagne.fr. La note doit être supérieure ou égale à 15 pour prétendre à l'évaluation pratique.

11 h 45 Début des rencontres avec protocole de début de match.

16 h 15 Horaire indicatif de fin des rencontres (à ne pas considérer comme heure de départ des cars).

Valorisation des Jeunes Officiels, Remise des récompenses.

Aide au rangement et à la propreté des lieux.

Remise des médailles avec protocole dans chacune des salles

Retour des cars sur le site d'accueil.

17 h 00 Retour dans les établissements

CONSIGNES

1. **Le responsable du site** s'assure de l'ouverture des infrastructures à l'heure prévue et met en place le matériel nécessaire.
2. **Il vérifie la fiche de composition des équipes.**
3. **Il vérifie les licences UNSS obligatoires avec photo (cf. règlement fédéral 2016-2020).**
 - a. Si licences sans photo, présenter pièce d'identité avec photo
 - b. Si absence de licence, présenter:
 - Déclaration sur l'honneur de l'enseignant + pièce d'identité avec photo des élèves
 - **Sans pièce d'identité, pas de participation.**
4. **Il vérifie l'attestation d'agrément des accompagnateurs hors enseignants d'EPS.**
5. **Le responsable des Jeunes Officiels vérifie la certification départementale ou académique sur la licence individuelle du jeune arbitre ou sur l'imprimé de la composition d'équipe.**
 - 1 équipe = 1 arbitre certifié niveau départemental au minimum
 - Le JO a son matériel : sifflet, chrono, cartons, etc...

SPORTS COLLECTIFS EQUIPES D'ETABLISSEMENT LYCEES

07 février 2018 - RENNES

Equipes qualifiées

Zone de saisie

BASKET BALL									
Département	Code AS	Lycées Filles		Code AS	Cadets		Code AS	Juniors	
Côtes d'Armor	22008	E. FREYSSINET	ST BRIEUC	22004	LE DANTEC	LANNION	22010	ERNEST RENAN	ST BRIEUC
Finistère	22216	CORNOUALLE	QUIMPER	22212	T. CORBIERE	MORLAIX	22203	RONARCH	BREST
Ille et Vilaine									
Morbihan	22601	B. FRANKLIN	AURAY	22601	B. FRANKLIN	AURAY	22635	JEAN MACE	LANESTER

BASKET BALL - LP									
Code AS	LP Filles		Code AS	LP Garçons					
			22036	LA CLOSERIE	ST QUAY PORTRIEUX				
			22245	DE LAULNE	CHATEAULIN				
22637	MARIE LE FRANÇ	LORIENT	22641	JEAN GUEHENNO	VANNES				

FOOTBALL									
Département	Code AS	Lycées Filles		Code AS	Cadets		Code AS	Juniors	
Côtes d'Armor	22006	KERRAOL	PAIMPOL	22004	F. LE DANTEC	LANNION	22002	A. PAVIE	GUINGAMP
Finistère	22212	T. CORBIERE	MORLAIX	22220	DU LEON	LANDIVISIAU	22212	T. CORBIERE	MORLAIX
Ille et Vilaine									
Morbihan				22638	DU BLAVET	PONTIVY			

FUTSAL									
Département	Code AS	Lycées Filles		Code AS	Cadets		Code AS	Juniors	
Côtes d'Armor	22010	ERNEST RENAN	ST BRIEUC	22004	F. LE DANTEC	LANNION	22004	F. LE DANTEC	LANNION
Finistère		Finale le 31 01		22217	YVES THEROT	QUIMPER	22203	A. RONARCH	BREST
Ille et Vilaine									
Morbihan				22610	M. BERTHELOT	QUESTEMBERT	22610	M. BERTHELOT	QUESTEMBERT

FUTSAL - LP					
Code AS	LP Garçons		Code AS	LP Filles	
22043	EUGENE FREYSSINET	ST BRIEUC			
22245	DE LAULNE	CHATEAULIN			
22635	JEAN MACE	LANESTER			

HAND						
Département	Code AS	Lycées Filles		Code AS	Juniors	

Côtes d'Armor	22008	E. FREYSSINET	ST BRIEUC	22003	HENRI AVRIL	LAMBALLE	22004	F. LE DANTEC	LANNION
Finistère	22220	DU LEON	LANDIVISIAU	22203	A. RONARCH	BREST	22220	DU LEON	LANDIVISIAU
Ille et Vilaine									
Morbihan	22604	COLBERT	LORIENT	22604	COLBERT	LORIENT	22635	JEAN MACE	LANESTER

RUGBY

Département	Code AS	Lycées Filles		Code AS	Cadets		Code AS	Juniors	
Côtes d'Armor	22048	POMMERIC	POMMERIC-JAUDY	22048	POMMERIC	POMMERIC-JAUDY	22001	FONTAINE DES EAUX	DINAN
Finistère	22219	NAVAL	BREST ARMEES	22219	NAVAL	BREST ARMEES	22246	SUSCINIO	MORLAIX- PLOUJEAN
Ille et Vilaine									
Morbihan				22635	JEAN MACE	LANESTER			

VOLLEY

Département	Code AS	Lycées Filles		Code AS	Cadets		Code AS	Juniors	
Côtes d'Armor	22009	F. RABELAIS	ST BRIEUC	22021	SACRÉ COEUR	ST BRIEUC	22010	ERNEST RENAN	ST BRIEUC
Finistère	22203	A. RONARCH	BREST	22208	P. GUEGUIN	CONCARNEAU	22216	CORNOUAILLE	QUIMPER
Ille et Vilaine									
Morbihan				22622	JARC-SAINT IVY	PONTIVY	22635	JEAN MACE	LANESTER